

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

SEANCE ORDINAIRE DU 07 avril 2026

L'an deux mil vingt six, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 018-2026 -

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Stéphanie BLANCHON GRENOT, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT, Vanessa COURDEROT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation

31 mars 2026

Absents excusés : Mathias GIRARDIN (qui donne pouvoir à Antoine PRIEUR-DREVON)

Date de l'affichage

10 avril 2026

Absent :

Secrétaire de séance : Stéphanie BLANCHON GRENOT

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont donc désignés en tant que membres de la commission d'appel d'offres :
Stéphanie BLANCHON GRENOT, Présidente
Antoine PRIEUR-DREVON,
Vanessa COURDEROT,
Elfi BARBARIN

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le/La secrétaire,
Stéphanie BLANCHON GRENOT



Le Maire,
Hervé GUIBELIN



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le 10/04/2026



ID : 039-213903081-20260407-2026_D018-DE

